Tarifs 2025 **Programmes d'excellence**

Réseau Environnement

- Programme Econ'eau — PAGE 2
- Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales (PEXGEP) — PAGE 3
- Programme d'excellence en eau potable — Distribution (PEXEP-D) — PAGE 4
- Programme d'excellence en eau potable — Traitement (PEXEP-T) — PAGE 5
- Programmes d'excellence Station de récupération des ressources en eau — volet stations mécanisées (PEXStaRRE — SM) — PAGE 6
- Programmes d'excellence Station de récupération des ressources en eau — volet étangs aérés (PEXStaRRE — EA) — PAGE 7
- Programme d'excellence en gestion des matières résiduelles (GMR PRO) — PAGE 8
- Programmes d'excellence en biodiversité (PEXBD) — PAGE 9
- Programme d'excellence en gestion durable des terrains contaminés (PEXTC) — PAGE 10
- Groupe d'experts en gestion décentralisée des eaux — PAGE 11

Programme Econ'eau

Municipalité Éconeau
Reconnaissance et échanges en économie d'eau

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	1 130 $	790 $	680 $	640 $
5 001 à 10 000 habitants	1 790 $	1 450 $	1 240 $	1 160 $
10 001 à 25 000 habitants	2 840 $	2 130 $	1 820 $	1 710 $
25 001 à 50 000 habitants	4 040 $	2 990 $	2 550 $	2 400 $
50 001 à 100 000 habitants	5 820 $	4 240 $	3 610 $	3 400 $
100 001 à 250 000 habitants	8 120 $	5 670 $	4 820 $	4 540 $
250 001 habitants et plus	11 220 $	6 910 $	5 880 $	5 530 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en gestion des eaux pluviales (PEXGEP)

PEXGEP
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN **GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous)

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	990 $	650 $	560 $	520 $
5 001 à 10 000 habitants	1 530 $	1 190 $	1 020 $	960 $
10 001 à 25 000 habitants	2 460 $	1 750 $	1 490 $	1 400 $
25 001 à 50 000 habitants	3 510 $	2 460 $	2 100 $	1 970 $
50 001 à 100 000 habitants	5 070 $	3 490 $	2 970 $	2 800 $
100 001 à 250 000 habitants	7 120 $	4 670 $	3 970 $	3 740 $
250 001 habitants et plus	10 000 $	5 690 $	4 840 $	4 560 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhèrer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en eau potable — Distribution (PEXEP-D)

PEXEP-D
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN EAU POTABLE – DISTRIBUTION

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	1 260 $	920 $	790 $	740 $
5 001 à 10 000 habitants	2 040 $	1 700 $	1 450 $	1 360 $
10 001 à 25 000 habitants	3 210 $	2 500 $	2 130 $	2 000 $
25 001 à 50 000 habitants	4 560 $	3 510 $	2 990 $	2 810 $
50 001 à 100 000 habitants	6 560 $	4 980 $	4 240 $	3 990 $
100 001 à 250 000 habitants	9 110 $	6 660 $	5 670 $	5 330 $
250 001 habitants et plus	12 430 $	8 120 $	6 910 $	6 500 $
Stations supplémentaires	1 700 $ (prix par station, rabais non applicables)			

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les programmes en eau, lorsqu'une ville compte plusieurs stations (ou réseaux) et qu'elle en inscrit un nombre moindre, le tarif est calculé en fonction de la population desservie par la ou les stations (ou réseaux). / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en eau potable — Traitement (PEXEP-T)

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	1 260 $	920 $	790 $	740 $
5 001 à 10 000 habitants	2 040 $	1 700 $	1 450 $	1 360 $
10 001 à 25 000 habitants	3 210 $	2 500 $	2 130$	2 000 $
25 001 à 50 000 habitants	4 560 $	3 510 $	2 990 $	2 810 $
50 001 à 100 000 habitants	6 560 $	4 980 $	4 240 $	3 990 $
100 001 à 250 000 habitants	9 110 $	6 660 $	5 670 $	5 330 $
250 001 habitants et plus	12 430 $	8 120 $	6 910 $	6 500 $
Stations supplémentaires	1 700 $ (prix par station, rabais non applicables)			

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les programmes en eau, lorsqu'une ville compte plusieurs stations (ou réseaux) et qu'elle en inscrit un nombre moindre, le tarif est calculé en fonction de la population desservie par la ou les stations (ou réseaux). / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programmes d'excellence Station de récupération des ressources en eau — volet stations mécanisées (PEX StaRRE — SM)

PEX StaRRE-SM
PROGRAMME D'EXCELLENCE DES STATIONS DE RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES DE L'EAU
STATIONS MÉCANISÉES

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	1 260 $	920 $	790 $	740 $
5 001 à 10 000 habitants	2 040 $	1 700 $	1 450 $	1 360 $
10 001 à 25 000 habitants	3 210 $	2 500 $	2 130$	2 000 $
25 001 à 50 000 habitants	4 560 $	3 510 $	2 990 $	2 810 $
50 001 à 100 000 habitants	6 560 $	4 980 $	4 240 $	3 990 $
100 001 à 250 000 habitants	9 110 $	6 660 $	5 670 $	5 330 $
250 001 habitants et plus	12 430 $	8 120 $	6 910 $	6 500 $
Stations supplémentaires	1 700 $ (prix par station, rabais non applicables)			

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les programmes en eau, lorsqu'une ville compte plusieurs stations (ou réseaux) et qu'elle en inscrit un nombre moindre, le tarif est calculé en fonction de la population desservie par la ou les stations (ou réseaux). / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programmes d'excellence Station de récupération des ressources en eau — volet étangs aérés (PEXStaRRE — EA)

PEXStaRRE-EA
PROGRAMME D'EXCELLENCE DES STATIONS DE RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES DE L'EAU
ÉTANGS AÉRÉS

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	1 130 $	790 $	680 $	640 $
5 001 à 10 000 habitants	1 790 $	1 450 $	1 240 $	1 160 $
10 001 à 25 000 habitants	2 840 $	2 130 $	1 820 $	1 710 $
25 001 à 50 000 habitants	4 040 $	2 990 $	2 550 $	2 400 $
50 001 à 100 000 habitants	5 820 $	4 240 $	3 610 $	3 400 $
100 001 à 250 000 habitants	8 120 $	5 670 $	4 820 $	4 540 $
250 001 habitants et plus	11 220 $	6 910 $	5 880 $	5 530 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les programmes en eau, lorsqu'une ville compte plusieurs stations (ou réseaux) et qu'elle en inscrit un nombre moindre, le tarif est calculé en fonction de la population desservie par la ou les stations (ou réseaux). / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhèrer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en gestion des matières résiduelles (GMR Pro)

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	940 $	600 $	510 $	480 $
5 001 à 10 000 habitants	1 450 $	1 110 $	950 $	890 $
10 001 à 25 000 habitants	2 340 $	1 630 $	1 390 $	1 310 $
25 001 à 50 000 habitants	3 340 $	2 290 $	1 950 $	1 840 $
50 001 à 100 000 habitants	4 820 $	3 240 $	2 760 $	2 600 $
100 001 à 250 000 habitants	6 780 $	4 330 $	3 690 $	3 470 $
250 001 habitants et plus	9 590 $	5 280 $	4 490 $	4 230 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en biodiversité (PEXBD)

PEXBD
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN BIODIVERSITÉ

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	800 $	460 $	400 $	370 $
5 001 à 10 000 habitants	1 190 $	850 $	730 $	680 $
10 001 à 25 000 habitants	1 960 $	1 250 $	1 070 $	1 000 $
25 001 à 50 000 habitants	2 810 $	1 760 $	1 500 $	1 410 $
50 001 à 100 000 habitants	4 070 $	2 490 $	2 120 $	2 000 $
100 001 à 250 000 habitants	5 780 $	3 330 $	2 840 $	2 670 $
250 001 habitants et plus	8 370 $	4 060 $	3 460 $	3 250 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Programme d'excellence en gestion durable des terrains contaminés (PEXTC)

PEXTC
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN GESTION DURABLE
DES TERRAINS CONTAMINÉS

Voici les tarifs d'adhésion aux programmes d'excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.
Une organisation municipale peut adhérer à plusieurs programmes d'excellence, un rabais s'applique alors (voir détails dans la grille tarifaire ci-dessous).

	Non membres de Réseau Environnement inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés	Tarifs pour les membres de Réseau Environnement		
Population desservie	1er programme	1er programme	2e programme Rabais de 15 %	3e programme et suivants Rabais de 20 %
Moins de 5 000 habitants	440 $	100 $	90 $	80 $
5 001 à 10 000 habitants	510 $	170 $	150 $	140 $
10 001 à 25 000 habitants	960 $	250 $	220 $	200 $
25 001 à 50 000 habitants	1 410 $	360 $	310 $	290 $
50 001 à 100 000 habitants	2 080 $	500 $	430 $	400 $
100 001 à 250 000 habitants	3 120 $	670 $	570 $	540 $
250 001 habitants et plus	5 130 $	820 $	700 $	660 $

Les taxes sont en sus. / Les organisations municipales doivent être membres de Réseau Environnement pour participer à un programme d'excellence. / Un rabais de 15% est offert sur le second programme et un rabais de 20% est offert sur le troisième programme et les suivants. / Le 1e programme est celui qui représente le montant le plus élevé. Les 2e et 3e programmes sont déterminés par ordre décroissant des montants de facturation. / Pour les MRC et Régies, si une des villes sous leur administration participe à un autre programme d'excellence, la MRC ou Régie a le droit à un rabais de 15% ou 20%, selon le nombre de programme. / Il est possible d'adhérer en cours d'année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l'année en cours.

Groupe d’experts en gestion décentralisée des eaux

Voici les tarifs d’adhésion aux programmes d’excellence de Réseau Environnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Capacité	Tarifs
Petite entreprise (1-10 employés), organisme public, jeunes pousses, étudiant, OBNL, retraité	410 $
Moyenne entreprise (11-50 employés)	670 $
Grande entreprise (plus de 50 employés)	1 090 $

Les taxes sont en sus.
Il est possible d’adhèrer en cours d’année, le tarif sera ajusté en fonction des activités restantes offertes pour l’année en cours.